

Attribution de temps

de mettre en place l'outil tant désiré par les députés de l'Opposition, depuis longtemps, et qui ferait que ces corporations-là auraient à répondre à la Chambre des communes de façon plus directe qu'elles ne le font aujourd'hui.

Je dis que je ne comprends pas la réaction du député de Joliette. Encore une fois, j'essaie de la saisir, parce que tout comme lui, j'ai hâte moi aussi que tout cela soit réglé; moi aussi j'ai hâte de proposer des amendements si je le veux et si les gens de ma circonscription me le demandent. J'ai hâte moi aussi qu'il soit étudié à fond, parce qu'il faut le dire pour le bénéfice de tous les Canadiens, et c'est normal de le dire, le travail qui se fait en comité pour tous les projets de loi, un travail que les Canadiens ne peuvent voir à la télévision comme les débats de la Chambre, c'est un travail qui est extrêmement bien fait, qui est important. Je veux souligner le travail que font aussi les députés de l'opposition dans les divers comités, que ce soient les députés du Nouveau parti démocratique ou du Parti progressiste conservateur, le travail des gens qui nous aident, les bureaux de recherche de chacun des caucus qui donnent un soutien extraordinaire aux députés qui siègent à ces comités-là . . . Et il faut y avoir siégé pendant de nombreuses heures pour se rendre compte jusqu'à quel point, à ce moment précis, les Canadiens ont quelque chose à dire, ont quelque chose à faire dans la constitution et le développement des projets de loi et des lois qui régissent notre pays. Je suis fier d'avoir pu siéger et de siéger régulièrement à ces comités; et je suis fier de dire aux Canadiens que cela se fait toujours en collaboration très forte avec les députés, quel que soit leur parti politique, des deux côtés de la Chambre.

Et le cri du cœur que je veux lancer à ce moment-ci, monsieur le Président . . . Disons donc une fois pour toutes aux Canadiens ce qu'il en est vraiment de notre gestion en tant que députés, et de notre façon de travailler. Disons-le, quand un projet de loi est déposé au Comité, que c'est parce que les députés y font là la plus grande partie de leur travail, cette partie qui est cachée, que les gens ne voient pas parce que la télévision n'est pas là, mais qui est ouverte tout de même au public et à la presse. Disons-le, et disons aussi oui; et je le dis aussi pour les députés de l'opposition, nous sommes d'accord sur le fait que le gouvernement dise: Une journée de débat supplémentaire à la Chambre sur ce projet de loi-là, à la lecture où nous sommes rendus, c'est assez, il faut que le projet de loi soit déposé au Comité le plus vite possible afin que le plus vite possible, les députés, quel que soit leur parti politique, puissent avoir entre leurs mains un mécanisme qui leur permette de regarder de plus près la gestion des sociétés d'État qui sont si importantes dans notre vie de tous les jours, aujourd'hui, au Canada.

● (1650)

[Traduction]

M. Dan McKenzie (Winnipeg-Assiniboine): Monsieur le Président, cela m'a vivement intéressé d'entendre le député de Portneuf (M. Gimaiel) parler du projet de loi et dire que le gouvernement va y apporter des amendements en comité. Nous voulons voir ces amendements dès maintenant. C'est la première fois qu'il est question d'apporter des amendements en comité. Nous voulons en prendre connaissance dès maintenant parce que ce projet de loi n'est qu'une façade sans vraie substance.

Quelle personne sensée ferait confiance au gouvernement, surtout au président du Conseil du Trésor (M. Gray) dont la parole ne vaut rien. La Chambre se rappellera qu'avant les dernières élections, lorsqu'on lui a demandé ce qu'il adviendrait des taux d'intérêt, il a dit qu'il remettrait sa démission si on ne parvenait pas à les faire baisser. Les taux d'intérêt ont grimpé jusqu'à 21 p. 100. Le président du Conseil du Trésor a-t-il démissionné? Bien sûr que non.

Je ne lui fais pas confiance. Je ne lui fais pas confiance quand il prétend avoir réellement l'intention de serrer la vis aux sociétés d'État au moyen de ce projet de loi. Ce n'est qu'une façade derrière laquelle le gouvernement peut se cacher. Qui pourrait jamais faire confiance au gouvernement? Nous voulons que toutes les propositions soient définies dès maintenant, non pas en comité.

Examinons ce qui se passe avec la Société canadienne des postes. Des dizaines d'entreprises québécoises ont recours au service postal des États-Unis, ses tarifs étant plus bas et la livraison du courrier plus rapide. Des camions chargés de courrier vont chaque jour du Canada aux États-Unis. Ces entreprises veulent poster leurs lettres aux États-Unis. De plus, la Société canadienne des postes parle de hausser les tarifs postaux. Si, à l'heure actuelle, des milliers de lettres sont postées chaque jour à l'extérieur du Canada, qu'en sera-t-il si les tarifs augmentent? Le vérificateur général devrait enquêter immédiatement sur la Société canadienne des postes.

Il y a une semaine environ, j'ai interrogé le ministre du Travail (M. Ouellet), qui est chargé de Postes Canada. Je lui ai posé des questions au sujet de très graves problèmes qui sévissent à Postes Canada. Par exemple, la Société a acheté une trieuse de \$750,000. Elle a entrepris d'installer un programme informatique de correction, programme qu'elle a abandonné six semaines plus tard après qu'une analyse interne eut montré une baisse de la productivité. Le programme n'était pas efficace à cause d'une manutention répétée et de retards excessifs. Postes Canada a donc mis au rancart cette machine de \$750,000.

J'ai aussi demandé au ministre du Travail de s'enquérir des raisons pour lesquelles des remorques remplies de courrier traînent, semble-t-il, sur des terrains de stationnement de Postes Canada. Jusqu'à 54 de ces remorques y ont été oubliées pour des périodes allant jusqu'à six semaines. J'ai demandé au ministre d'examiner la situation. Monsieur je-sais-tout m'a alors demandé ce que je faisais en tant que critique de mon parti. Il a dit qu'il transmettrait ma question au président de la Société canadienne des postes. Il n'a pas semblé s'intéresser le moins au cet exemple de mauvaise gestion de la part de Postes Canada. Cela ne fait que montrer quelle est l'attitude du gouvernement libéral. Si j'avais été à la place du ministre, j'aurais remercié le député qui aurait porté la chose à mon attention et j'aurais immédiatement entrepris les démarches nécessaires pour éclairer la Chambre là-dessus. Si le ministre avait été sincère, c'est ce qu'il aurait fait. Mais il n'a fait que me dire avec mépris qu'il transmettrait ma question à qui de droit ou qu'il examinerait peut-être la situation. Voilà pourquoi nous n'avons pas confiance dans le projet de loi du gouvernement. Les Canadiens n'ont aucune raison de faire confiance au gouvernement pour tout ce qui concerne les sociétés de la Couronne.

Par exemple, nous sommes conscients des problèmes de gestion de la société de Havilland et nous nous en inquiétons